

MUSÉES ROYAUX  
DE  
PEINTURE ET DE SCULPTURE  
DE  
BELGIQUE

Bruxelles, le

W. J. 2

1908

SECRETARIAT.

N<sup>o</sup>

5090/178

ANNEXE

A. M. Boulmout

Louvain

ANNOTATIONS DIVERSES

Rédacteur

Dr

Signature le

Copié le

20

Retour le

20 } plus 1908

Expédié le

20

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la Commission Directrice examinera volontiers en vue de son acquisition éventuelle pour les collections de l'Etat, le tableau que vous signalez à son attention par votre lettre du 16 courant s'il vous convient de l'envoyer à ces fins, suivant l'usage établi au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n<sup>o</sup> 9.

Cet envoi devra, M<sup>onsieur</sup>, avoir lieu, le cas échéant à vos frais, risques et périls et sans qu'il puisse résulter de ce chef, pour l'Administration des Musées, aucune sorte d'engagement ou de responsabilité.

Il sera utile dans l'occurrence, d'indiquer le prix que vous demandez de l'ouvrage présenté.

Veuillez agréer, M<sup>onsieur</sup>, l'assurance de notre considération distinguée.

Pour la Commission Directrice,

LE SECRÉTAIRE,

Monsieur,

Bien reçu votre honneur du 14 courant relative à notre entretien du 12. La Commission, dites vous, ne donne son avis que sur les oeuvres qui lui sont directement soumises en vue d'une acquisition par l'Etat. — Mais n'entre-t-il pas aussi dans ses attributions de rechercher dans les collections particulières les oeuvres dignes de figurer dans les galeries nationales? — Vous me renvoyez à un expert de profession; le tableau en question a été longuement examiné et même ré-  
paré avec d'autres par un expert renommé dont je vous ai dit le nom. Il l'a attribué à Gerard Lairesse; un véritable hazard m'a fait découvrir que c'était une erreur, le sujet figurant dans l'oeuvre du Poussin, grave au trait par Le Bas. Si l'oeuvre est un original de Nicolas Poussin, elle a évidemment une grande valeur et, à un prix raisonnable, j'en serais vendeur; — Ne serait-ce au contraire qu'une ancienne copie? — Tel est le point que j'avais cru nécessaire de vous soumettre.

Prenez, Monsieur, mes civilités distinguées

G. Boulmant

Du 16 octobre 1908.